

La ville d'Écully

Police nationale

Écully est dotée d'un commissariat de secteur. Un partenariat étroit existe entre la Ville et la Police nationale, qui se traduit par une baisse régulière des chiffres de la délinquance sur la commune, avec des taux bien inférieurs à la moyenne métropolitaine.



Commissariat de secteur :

2 chemin du Chancelier à Écully- Locaux mutualisés avec la police municipale.

Tél : 04.78.33.53.54 ou en cas d'urgence le 17

Ouverture des bureaux :

du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 12h45 à 16h45, le vendredi mêmes horaires mais fermeture à 16h15.

Prévenir les cambriolages

Des gestes simples permettent de diminuer les risques de cambriolages.

Consulter le dépliant :

MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération
CS 80212
69134 écully Cedex

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même
horaires sauf lundi : journée continue
de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout
accepter

Personnaliser